



Arrêté en recettes et en dépense à 60 000 000 Fcfa, le budget 2018 de l'AMEE a été exécuté à 43,32%.

Réunis au grand complet ce 29 novembre 2018, les membres du conseil d'administration de l'Agence municipale de l'eau et de l'énergie, AMEE, ont tenu la septième session ordinaire de leurs assises annuelles, en la salle des fêtes de la mairie de Dschang.

Dans son mot de clôture des travaux, Fomegan Lekelem, troisième adjoint, représentant SM Beudelaire Donfack, maire, empêché, a remercié l'équipe de l'AMEE, « pour la clarté des exposés présentés, ainsi que pour la qualité des explications apportées aux nombreuses interrogations soulevées, par les participants... »

À l'issue de cet exercice interactif, les participants ont retenu que le bilan des activités 2018 de l'AMEE a été marqué de nombreuses actions saillantes. Dans le secteur "Eau potable", le travail abattu peut être résumé par l'entretien et la maintenance des ouvrages :

- branchement de nouveaux abonnés, interventions pour dépannage et entretien dans vingt-trois localités ;
- collecte de données pour la réhabilitation de quatre réseaux SCAN-Water, avec le concours du FEICOM ;

- réfection, sécurisation et/ou amélioration du fonctionnement de dix-huit ouvrages hydrauliques ;
- diagnostic, étude et recherche de financement pour la réalisation d'une mini réseau d'adduction d'eau potable (AEP) ;
- analyse de la qualité des points d'eau ;
- lancement du programme ENTER par la sélection des villages cibles, pour la construction de dix mini-AEP.

Le budget 2018 a été réalisé à seulement 43,32%, malgré la multitude d'activités menées.

Dans le domaine "Assainissement", il convient d'insister sur :

- la construction de quatre latrines écologiques publiques, dans le cadre du programme PIGEDEA, financé par l'Union européenne ;
- le recrutement d'un nouveau gestionnaire et l'accompagnement des gestionnaires des toilettes publiques en matériels de travail (tenues, badges, gants, raclettes, seaux).

Dans le volet "Energie", neuf branchements nouveaux et quatre-vingt-seize interventions de dépannage/entretien ont été effectués, en liens avec la microcentrale de Tchouadeng. Il convient d'y ajouter le suivi et l'entretien d'autres installations électriques tels :

- les consommations électriques du réseau ENEO, liées à l'éclairage public et aux bâtiments communaux ;
- le remplacement des lampes défectueuses ;
- l'entretien des panneaux solaires du parc communal d'éclairage public ;
- le suivi des projets et la recherche des financements ;
- le suivi et le contrôle des travaux de renforcement de la capacité de la microcentrale de Tchouadeng, financés par l'Agence de l'énergie rurale (AER), ainsi que ceux de la pose des lampadaires solaires financés par la KFW et le FEICOM ;
- le suivi et la validation des études détaillées de la construction de trois microcentrales, financées par l'Agence française de développement (AFD).

En ce qui concerne le pôle "Animation et communication", on peut citer de manière non exhaustive :

- la création, l'animation et l'accompagnement des comités de gestion (COGES) des ouvrages hydrauliques ;
- la redynamisation de cinq comités de gestion et la formation de vingt-cinq artisans-réparateurs, dans le cadre du PIGEDEA ;
- la facilitation et le suivi des interventions des techniciens, au niveau des ouvrages gérés par les COGES.

A l'adresse des populations :

- six microprogrammes audios de sensibilisation ont été conçus, montés et diffusés sur les ondes des radios locales ;
- un documentaire audio de communication sur l'AMEE et le PIGEDEA a été monté ;

- une mobilisation a été faite à travers des affiches, autour des journées thématiques ("Eau et assainissement de base", "Journées mondiale de l'eau et du lavage des mains").

Pour compléter ces actions de communication, l'AMEE a :

- participé à cinq ateliers, séminaires et salons, nationaux et internationaux, où elle a partagé son expérience avec d'autres structures ;
- encadré vingt-neuf stagiaires lors de leurs stages académiques, professionnels ou encore de missions industrielles ;
- signé un protocole d'accord avec l'UCAC-ICAM, pour la mise en œuvre de missions au sein de l'AMEE, sur des projets concrets ;
- accueilli les visites de l'ambassadeur de France et du directeur régional de l'AFD à la microcentrale de Tchouadeng, d'une délégation de maires du Cameroun à la SCAN-Water de Tsinbing, des experts du PNDP.

Malgré cette multitude d'activités, le bilan financier 2018 de l'AMEE a malheureusement été fortement déficitaire. Les prévisions budgétaires de soixante millions (60 000 000 Fcfa) ont été exécutées à moins de cinquante pour cent (43,32%). Soit en valeur absolue, à moins de vingt-neuf millions (28 159 732 Fcfa)

Le budget 2019 a été équilibré en recettes et en dépenses 50 000 000 Fcfa.

La recherche des causes de ce mauvais résultat financier, qui pèsent sur la renommée de Dschang comme mentor les partenariats l'impliquant, a permis de mettre le doigt sur les causes majeures :

- faible capitalisation, absence de subvention d'investissement attendue de la commune, recettes propres insuffisantes et en baisse, faiblesse stratégique et organisationnelle, non-respect du principe d'autonomie financière et de personnalité morale de l'AMEE;
- faible application de la logique de performance (productivité, efficacité, efficience), faiblesses liées à l'environnement externe et à la structuration interne de l'AMEE (personnel insuffisant, peu formé aux NTIC et aux logiques de performance, démotivation), vandalisme et sabotage des ouvrages réalisés.

En perspectives, le budget arrêté pour l'exercice 2019 a été revu à la baisse, et équilibré à cinquante millions (50 000 000 FCFA). L'AMEE a aussi compris qu'il était urgent pour elle de prendre certaines réformes, en se conformant entre autres aux dispositions de la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

L'application pleine de cette loi impactera toute la vie de l'AMEE (organisation, fonctionnement, missions, patrimoine d'affectation, ressources, ainsi que tutelles financière et technique). Au nombre de ces conséquences, on peut parler du directeur. Cette personnalité, désormais nommé pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois, devient l'ordonnateur principal du budget de l'AMEE. Et ses comptes devant être certifiés par un contrôleur financier spécialisé.

Comme recommandations, le conseil a choisi de reconduire toutes celles qui n'ont pu être exécutées en 2017 : invitation du maire à mettre la subvention d'investissement attendue, à la disposition de l'AMEE ; demande faite au directeur de soumettre au conseil municipal, pour adoption, une version actualisée des textes de création et de fonctionnement de l'AMEE, conformément à la loi N°2017/012.

Créée en 2011 par arrêté municipal, dans le cadre de la coopération décentralisée avec Nantes en France, cette Agence est le premier des établissements publics communaux de Dschang. Placée sous l'autorité d'un conseil d'administration présidé par le maire, elle a pour missions : d'assurer la gestion durable et participative des infrastructures communautaires en eau potable, en énergie électrique et en assainissement de base.